

**EVINRUDE®**  
**ICON**



**Guide d'utilisation**





# GUIDE D'UTILISATION ICON™

## TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de conformité .....	2
Informations sur la sécurité .....	3
Particularités de la COMMANDE À DISTANCE ICON .....	4
Commande à distance ICON à levier unique montée sur l'habitacle .....	4
Commande à distance ICON à deux leviers montée sur l'habitacle .....	5
Fonctionnement .....	6
Cordon d'arrêt d'urgence .....	6
Interrupteur principal/à clé .....	7
Interrupteur d'arrêt d'urgence – Poste secondaire .....	7
Sélection de poste .....	8
Panneau d'interrupteurs marche/arrêt .....	9
Commande de sens de marche et d'accélérateur .....	10
Leviers de commande .....	10
Commande à distance à deux leviers montée sur l'habitacle .....	10
Position de marche avant .....	10
Position de marche arrière .....	10
Point mort .....	11
Mode QUA1 .....	11
Accélérateur .....	11
Interrupteur des gaz au point mort .....	12
Réglage du régime .....	12
Interrupteurs de correction d'assiette et relevage .....	13
Interrupteur de correction d'assiette et relevage du levier de commande ..	13
Interrupteurs de correction d'assiette et relevage de la commande à distance à deux leviers .....	13
Panneaux d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage .....	13
SYNC .....	14
Activation de la synchronisation .....	14
Désactivation de la synchronisation .....	14
Transfert de station .....	15
Protection de la station .....	16
Luminosité des indicateurs LED et rétro-éclairage de l'indicateur .....	16
Réglages de la friction du levier de commande .....	17
Caractéristiques et informations relatives au réseau ICON .....	18
Caractéristiques .....	18
Module de passerelle ICON .....	18
Concentrateurs réseau ICON .....	18
Kit de relais d'alimentation d'accessoire .....	19
Numéros d'identification de moteur .....	19
Questions fréquentes .....	20
Notes .....	21
Dépannage .....	22
Messages d'anomalie ICON .....	23
Schéma du système ICON .....	24
Garantie du produit .....	26
Index .....	28
Notes .....	29

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

- **Application des directives du Conseil :**

Directive 94/25/CE telle que modifiée par 2003/44/CE – Embarcations de loisir

Ce produit a été conçu pour être conforme à la directive ci-dessus.

Une performance optimale et la conformité avec la directive CEM ne peuvent être garanties que par une installation correcte. Il est fortement recommandé que l'installation soit conforme aux normes suivantes :

## ***Normes applicables***

- **ISO 8846 Navires de plaisance - Équipements électriques**

Protection contre l'inflammation des gaz inflammables environnants.

ISO = Organisation internationale de normalisation

Cet équipement satisfait ou excède les règles, réglementations, normes et directives de sécurité de la navigation applicables de l'ABYC, de l'ISO et de l'USCG.

## SÉCURITÉ NAUTIQUE SUR LE WEB

U.S. Coast Guard (États-Unis)	<a href="http://www.uscg.mil">www.uscg.mil</a>
U.S. Power Squadron (États-Unis)	<a href="http://www.usps.org">www.usps.org</a>
National Safe Boating Council (États-Unis)	<a href="http://www.safeboatingcouncil.org/">www.safeboatingcouncil.org/</a>
Canadian Coast Guard (Canada)	<a href="http://www.ccg-gcc.gc.ca">www.ccg-gcc.gc.ca</a>
The Royal National Lifeboat Institution (Royaume-Uni)	<a href="http://www.rnli.org.uk">www.rnli.org.uk</a>
The Boat Safety Scheme (Royaume-Uni)	<a href="http://www.boatsafetyscheme.com">www.boatsafetyscheme.com</a>
Safe Boating Australia (Australie)	<a href="http://www.safeboating.org.au">www.safeboating.org.au</a>
NSW Maritime (Australie)	<a href="http://www.maritime.nsw.gov.au">www.maritime.nsw.gov.au</a>
Marine Safety Victoria (Australie)	<a href="http://www.marinesafety.vic.gov.au">www.marinesafety.vic.gov.au</a>
Maritime Safety Queensland (Australie)	<a href="http://www.msq.qld.gov.au/">www.msq.qld.gov.au/</a>
Transport South Australia (Australie)	<a href="http://www.transport.sa.gov.au/">www.transport.sa.gov.au/</a>
Recreational Boating Safety (Australie)	<a href="http://www.dpi.wa.gov.au/imatech/19078.asp">www.dpi.wa.gov.au/imatech/19078.asp</a>

## INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

Ce Guide d'utilisation utilise les termes suivants pour identifier des messages importants sur la sécurité.

### DANGER

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

### AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner la mort ou des blessures graves.

 **ATTENTION** Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner des blessures légères ou moyennement graves.

**AVIS** Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, risque de gravement endommager les composants du moteur ou de causer d'autres dégâts matériels.

**IMPORTANT** : Identifie des informations qui aideront à assembler et à faire fonctionner le produit.

Ce Guide d'utilisation contient des informations essentielles pour contribuer à éviter des blessures corporelles et des dégâts matériels. Utiliser le Guide d'utilisation *ICON* conjointement avec les Guides de l'opérateur du bateau et du moteur. Respecter systématiquement les informations relatives à la sécurité et au fonctionnement.

Attention ! L'erreur humaine est causée par de nombreux facteurs : l'imprudence, la fatigue, le surmenage, les préoccupations, le manque de familiarisation de l'opérateur avec le produit, les drogues et l'alcool, pour n'en citer que quelques-uns. Les dégâts subis par le bateau et le moteur hors-bord peuvent être réparés en peu de temps mais les blessures ou la mort ont des effets durables.

### AVERTISSEMENT

Ce dispositif ne doit pas être utilisé comme aide à la navigation pour éviter les collisions, les échouages, les détériorations de l'embarcation ou les blessures corporelles. Lorsque l'embarcation est en mouvement, la profondeur d'eau peut changer si rapidement que l'opérateur n'a pas le temps de réagir. Faire toujours fonctionner le bateau à très basse vitesse en cas d'eau peu profonde ou d'objets immergés.

### AVERTISSEMENT

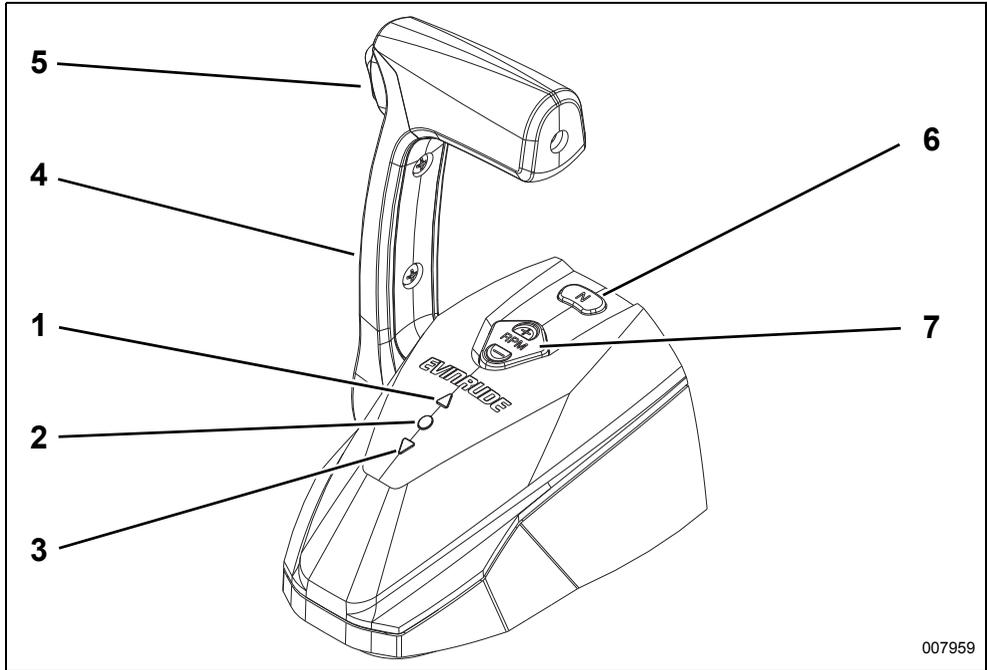
Ce produit contient du plomb, produit chimique qui, selon l'État de Californie, provoque des cancers, des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la fonction de reproduction.

Lire intégralement et se familiariser avec le *Guide d'utilisation de la commande à distance ICON* avant de tenter d'utiliser le hors-bord.

# PARTICULARITÉS DE LA COMMANDE À DISTANCE *ICON*

## *Commande à distance **ICON** à levier unique montée sur l'habitacle*

La commande à distance *ICON* à levier unique montée sur l'habitacle est utilisée dans les installations monomoteur. Ne l'utiliser que dans les installations à poste unique et double.

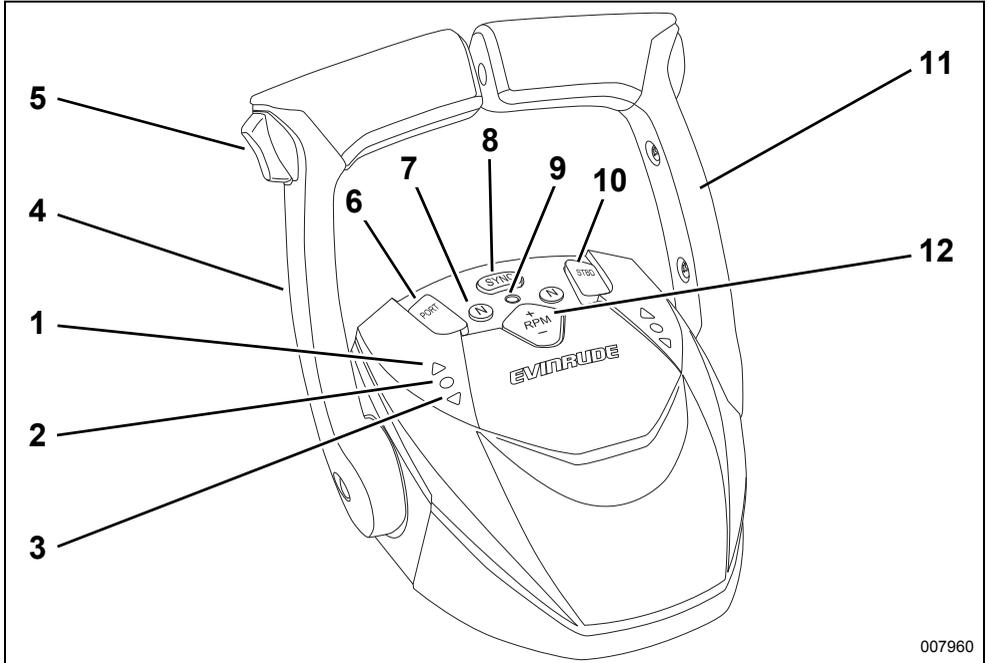


007959

	Particularité	Fonction
1	Témoin à LED de MARCHE AVANT	S'allume en vert quand on fait passer le levier de commande en position de MARCHE AVANT.
2	Témoin à LED de POINT MORT	S'allume en jaune quand on fait passer le levier de commande en position de point mort.
3	Témoin à LED de MARCHE ARRIÈRE	S'allume en vert quand on fait passer le levier de commande en position de MARCHE ARRIÈRE.
4	Levier de commande	Commande le sens de marche et l'accélération.
5	Interrupteur principal de correction d'assiette et relevage	Appuyer dessus pour régler la correction d'assiette ou le relevage du moteur hors-bord.
6	Interrupteur des gaz au POINT MORT <b>N</b>	Appuyer dessus pour désactiver la fonction de commande de sens de marche. Cela permet d'utiliser uniquement la fonction d'accélération.
7	Interrupteur de régime	Appuyer sur <b>+</b> ou <b>-</b> pour effectuer de légers réglages du régime moteur.

## Commande à distance *ICON* à deux leviers montée sur l'habitacle

La commande à distance *ICON* à deux leviers montée sur l'habitacle est utilisée dans les installations à deux, trois, quatre ou cinq moteurs. Ne l'utiliser que dans les installations à poste unique et double.



007960

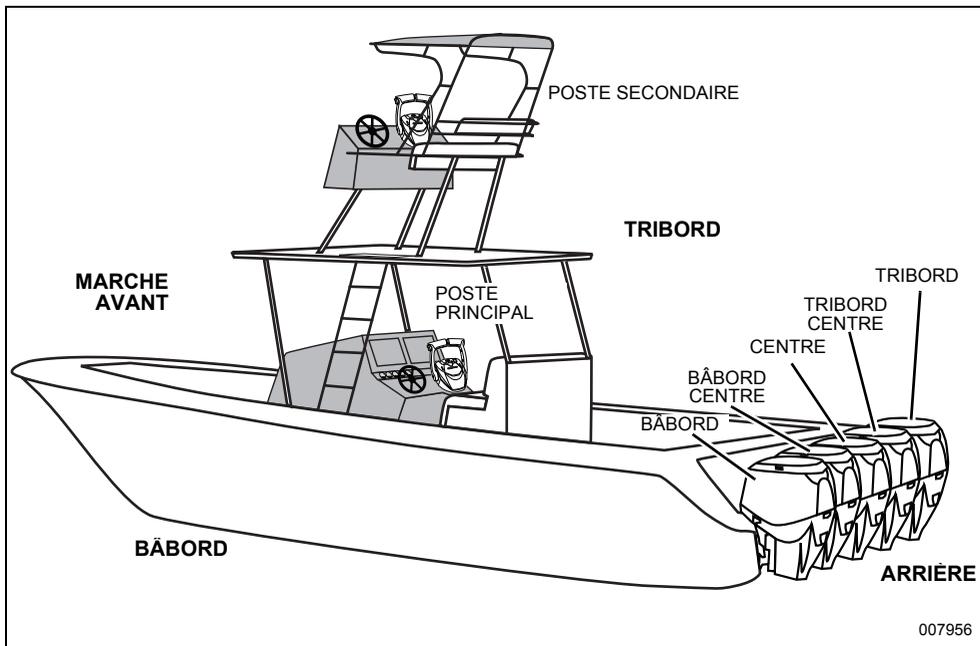
	Particularité	Fonction
1	Témoin à LED de MARCHE AVANT	S'allume en vert quand on fait passer le levier de commande en position de MARCHE AVANT.
2	Témoin à LED de POINT MORT	S'allume en jaune quand on fait passer le levier de commande en position de point mort.
3	Témoin à LED de MARCHE ARRIÈRE	S'allume en vert quand on fait passer le levier de commande en position de MARCHE ARRIÈRE.
4	Levier de commande bâbord	Commande le sens de marche et l'accélération des moteurs hors-bord bâbord et centraux. Fonctionne comme levier de commande « principal » lorsque la SYNC est activée.
5	Interrupteur principal de correction d'assiette et relevage	Appuyer dessus pour régler la correction d'assiette ou le relevage de tous les moteurs hors-bord.
6	Interrupteur de correction d'assiette et relevage <b>BÂBORD</b>	Appuyer dessus pour corriger l'assiette du moteur hors-bord bâbord. <sup>(1)</sup>
7	Interrupteur des gaz au POINT MORT (N)	Appuyer dessus pour désactiver la fonction de commande de sens de marche. Cela permet d'utiliser uniquement la fonction d'accélération.
8	Interrupteur <b>SYNC</b>	Appuyer dessus pour commander 2 à 5 moteurs hors-bord à l'aide du levier de commande bâbord.
9	Témoin à LED de SYNC	S'allume en rouge quand la SYNC est active.
10	Interrupteur de correction d'assiette et relevage <b>TRIBORD</b>	Appuyer dessus pour corriger l'assiette du moteur hors-bord tribord. <sup>(1)</sup>
11	Levier de commande tribord	Commande le sens de marche et l'accélération des moteurs hors-bord tribord.
12	Interrupteur de régime	Appuyer sur + ou - pour effectuer de légers réglages du régime moteur.

(1) Voir aussi **Interrupteurs de correction d'assiette et relevage de la commande à distance à deux leviers et Panneaux d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage** à la p.13.

# FUNCTIONNEMENT

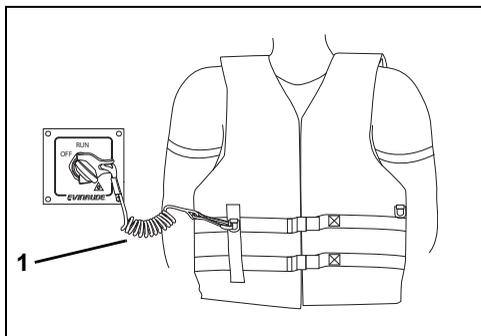
Les opérateurs doivent être familiarisés avec l'orientation nautique.

Ce Guide d'utilisation identifie souvent des moteurs hors-bord, des pièces ou des procédures utilisant les termes figurant sur le schéma ci-dessous.



## Cordon d'arrêt d'urgence

Attacher le cordon d'arrêt d'urgence à une partie **résistante** des vêtements ou du gilet de sauvetage du pilote – pas sur une partie d'où il risquerait d'être arraché au lieu d'actionner l'interrupteur d'arrêt.



1. Cordon d'arrêt d'urgence

## ⚠ AVERTISSEMENT

**Le cordon d'arrêt d'urgence DOIT être solidement attaché au pilote et l'attache DOIT être en place sur l'interrupteur principal/à clé. NE PAS faire fonctionner le moteur hors-bord si l'attache n'est pas en place sur l'interrupteur, sauf en cas d'urgence.**

Le décrochage de l'attache du cordon d'arrêt d'urgence de l'interrupteur principal/à clé provoque l'arrêt de tous les moteurs et empêche le pilote de perdre le contrôle du bateau s'il se déplace au-delà de la portée du cordon. Si le cordon est trop long, il est possible de le raccourcir en y faisant des nœuds ou des boucles. NE PAS couper et rattacher le cordon.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de heurter ou de tirer l'attache hors de l'interrupteur d'arrêt pendant la navigation normale. Éviter de heurter la clé en cas de navigation sans attache accrochée à l'interrupteur. L'interruption inattendue du mouvement vers l'avant qui s'ensuivra peut projeter les occupants vers l'avant et leur causer ainsi des blessures.

Faire en sorte que le cordon ne soit jamais entravé ni emmêlé.

Lors de chaque sortie, vérifier le fonctionnement du système. Le moteur étant en marche, décrocher l'attache de l'interrupteur en tirant sur le cordon. S'adresser au concessionnaire si le moteur ne s'arrête pas.

## Interrupteur d'arrêt d'urgence – Poste secondaire

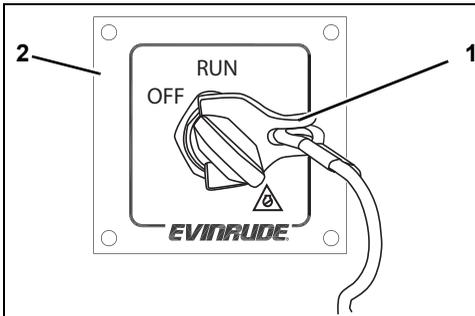
Dans les installations à double poste, l'interrupteur d'arrêt d'urgence du poste secondaire est unique.

**AVIS** Les attaches du cordon d'arrêt d'urgence pour l'interrupteur principal/à clé et l'interrupteur d'arrêt d'urgence du poste secondaire sont différentes. Il est fortement recommandé de conserver un cordon d'arrêt d'urgence de rechange pour l'interrupteur d'arrêt d'urgence du poste secondaire. S'adresser au concessionnaire pour commander un cordon d'arrêt d'urgence de rechange, n° réf. 432230.

Pousser l'attache du cordon d'arrêt d'urgence sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence.

## Interrupteur principal/à clé

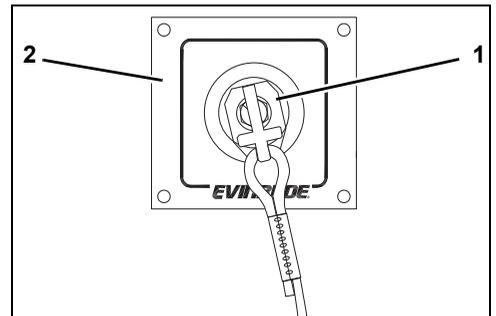
Pousser l'attache du cordon d'arrêt d'urgence sur l'interrupteur principal/à clé.



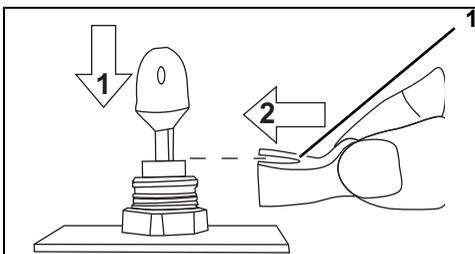
1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence 007895
2. Interrupteur principal/à clé

## ⚠ AVERTISSEMENT

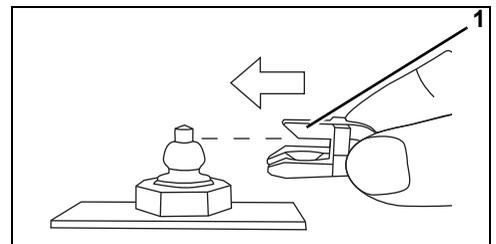
En cas d'urgence, il est impossible de faire redémarrer le ou les moteurs sans que l'attache du cordon d'arrêt d'urgence soit en place au niveau du poste secondaire.



1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence 007897
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence



1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence 007896



1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence 007898

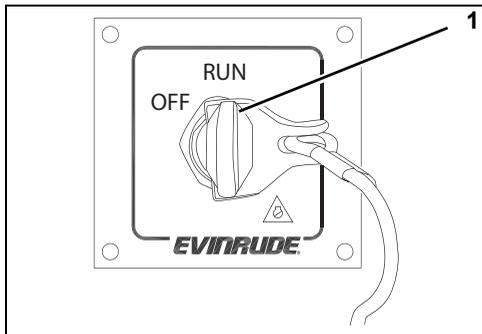
En cas d'urgence, il est possible de faire redémarrer le ou les moteurs sans que l'attache soit en place. Faire démarrer le moteur normalement. Raccrocher une attache dès que possible. S'adresser au concessionnaire pour commander un cordon d'arrêt d'urgence de rechange, n° réf. 176288.

## Sélection de poste

La sélection de poste est l'opération d'activation d'un poste de commande à distance lors de la mise sous tension du système.

**⚠ ATTENTION** Si la fonction Protection de la station est activée, une séquence particulière de codes doit être saisie pour activer le poste. Se reporter à Protection de la station page 16.

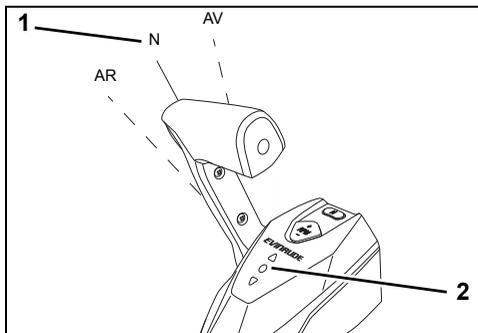
Placer l'interrupteur principal/à clé en position MARCHÉ.



1. Position MARCHÉ

007894

**Remarque :** Placer le(s) levier(s) de commande en position de POINT MORT pour faire démarrer ou arrêter le moteur hors-bord. Les diodes électroluminescentes (LED) du témoin de POINT MORT s'allument.



1. Position de point mort

2. Témoin à LED de point mort

007953

L'interrupteur principal/à clé met SOUS et HORS TENSION les éléments suivants :

- le réseau de commande *ICON* ;
- le ou les moteur(s) hors-bord ;
- le réseau NMEA 2000/de l'indicateur ;
- les accessoires du bateau (un kit de relais d'alimentation d'accessoire, n° réf. 765296, est nécessaire).

Dans les installations à poste unique, la commande à distance s'active automatiquement.

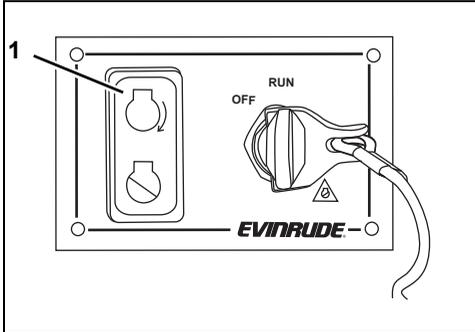
Dans les installations à deux postes, le pilote doit en sélectionner un :

- Se rendre au poste principal ou au poste à distance ou secondaire du bateau.
- Appuyer sur n'importe quel interrupteur de la commande à distance ou sur le symbole de DÉMARRAGE de l'interrupteur MARCHÉ/ARRÊT pour activer le poste.

## Panneau d'interrupteurs marche/arrêt

Un interrupteur MARCHE/ARRÊT est utilisé pour chaque moteur. Des interrupteurs MARCHE/ARRÊT sont placés au niveau de chaque poste de pilotage.

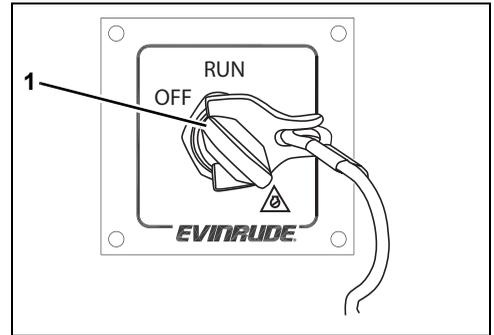
Appuyer sur le symbole de démarrage de l'interrupteur pour faire démarrer le moteur hors-bord. Ne pas lancer le moteur pendant plus de 20 secondes.



1. Symbole de démarrage

007958

Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT.



1. Position ARRÊT

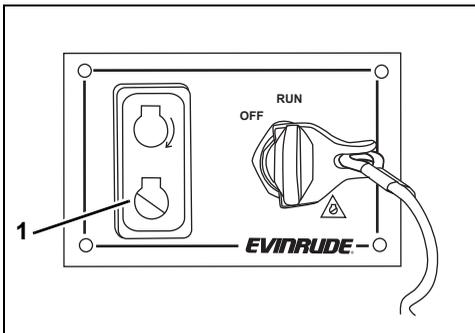
007895

**Remarque :** Le placement de l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT arrête également tous les moteurs hors-bord et met tous les postes hors tension.

**AVIS** Le démarreur peut être endommagé s'il est actionné continuellement pendant plus de 20 secondes.

Relâcher l'interrupteur lorsque le moteur démarre.

Appuyer sur le symbole d'arrêt de l'interrupteur et le relâcher pour arrêter le moteur hors-bord.



1. Symbole d'arrêt

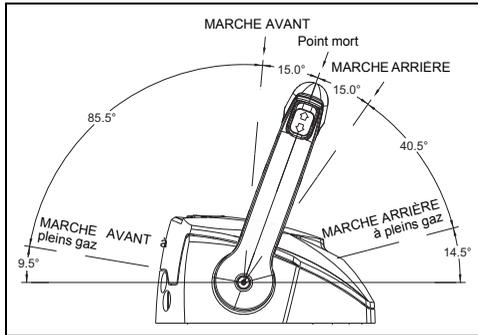
007958

## Commande de sens de marche et d'accélérateur

**IMPORTANT** : Vérifier soigneusement le fonctionnement de tous les systèmes de commande et de moteur avant de quitter le quai. NE PAS faire passer les moteurs en marche avant ou en marche arrière alors qu'ils sont arrêtés. Mettre le moteur en prise UNIQUEMENT lorsqu'ils tournent.

### Leviers de commande

La plage de commande de sens de marche et d'accélération du levier de commande est comme illustrée.



007952

### Commande à distance à deux leviers montée sur l'habitacle

La commande à deux leviers montée sur l'habitacle a un fonctionnement unique lorsqu'elle est utilisée dans les installations multimoteurs. Voir également Mode QUAI page 11.

Le levier de commande bâbord actionne :

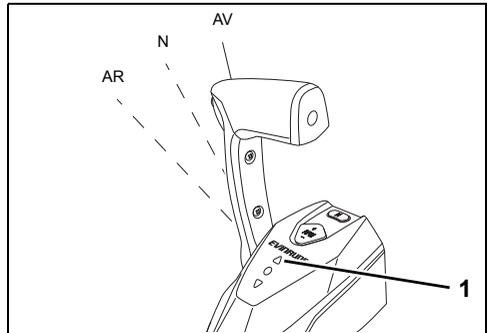
- le hors-bord bâbord dans les installations à deux moteurs ;
- les hors-bord bâbord et centre dans les installations à trois moteurs ;
- les hors-bord bâbord et bâbord centre dans les installations à quatre moteurs ;
- les hors-bord bâbord, bâbord centre et centre dans les installations à cinq moteurs.

Le levier de commande tribord actionne :

- le hors-bord tribord dans les installations à deux moteurs ;
- le hors-bord tribord dans les installations à trois moteurs ;
- les hors-bord tribord et tribord centre dans les installations à quatre moteurs ;
- les hors-bord tribord et tribord centre dans les installations à cinq moteurs.

### Position de marche avant

Placer le ou les leviers de commande en marche avant. Le ou les témoins à LED de position de marche avant s'allument et le ou les hors-bord passent en marche avant (AV).

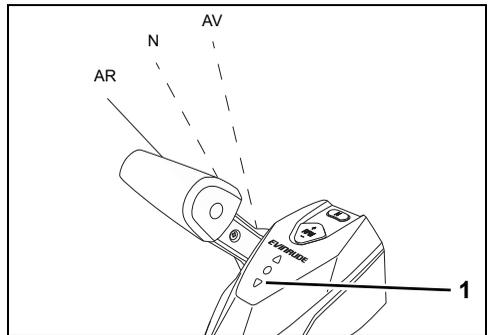


1. Témoin à LED de MARCHE AVANT 007955

**Remarque** : Le système ICON retarde les changements de vitesse jusqu'à ce que le régime du moteur soit en dessous de 1500 tr/min.

### Position de marche arrière

Placer le ou les leviers de commande en marche arrière. Le ou les témoins à LED de position de marche arrière s'allument et le ou les hors-bord passent en marche arrière (AR).

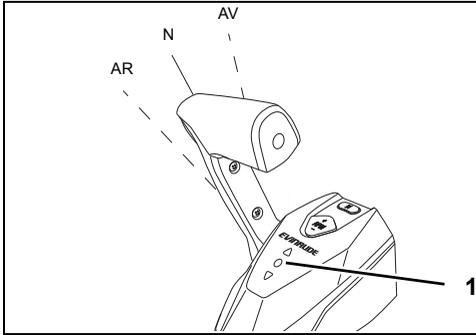


1. Témoin à LED de MARCHE ARRIERE 007954

## Point mort

Placer le ou les leviers de commande au point mort (N).

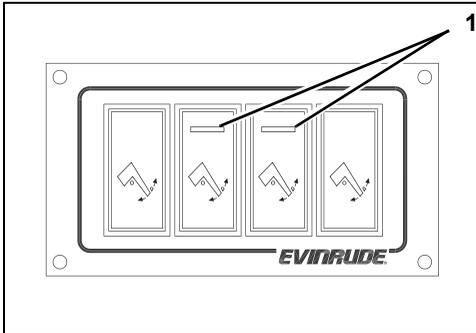
Le ou les témoins à LED de point mort s'allument et le ou les hors-bord passent au point mort.



1. Témoin à LED de point mort

007953

**Remarque :** Les panneaux d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage montés sur le tableau de bord sont utilisés sur les installations à trois, quatre et cinq moteurs. Les LED s'allument lorsque le moteur hors-bord est au POINT MORT.



Panneau d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage, quatre moteurs

1. Témoins à LED

007957

## Mode QUA1

Le mode QUA1 est opérationnel dans les installations de trois ou cinq moteurs.

Le logiciel du système *ICON* offre une prise en charge unique pour la commande à distance sur les installations à trois et cinq moteurs. En mode QUA1, les fonctions de changement de vitesse et d'accélération du moteur central sont contrôlées automatiquement.

La commande de sens de marche est au point mort et l'accélérateur est en position de ralenti si les leviers de commande bâbord et tribord sont déplacés en même temps dans des sens de marche opposés.

**Remarque :** Se reporter à Commande à distance à deux leviers montée sur l'habitacle page 10.

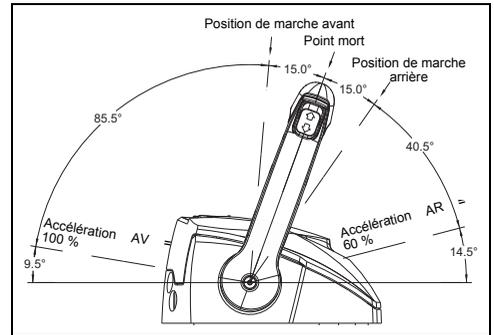
## Accélérateur

Une fois en prise, déplacer la poignée de commande lentement dans le même sens pour accélérer.

Pour la marche avant, déplacer le ou les leviers de commande vers l'avant pour augmenter la vitesse.

Pour la marche arrière, déplacer le ou les leviers de commande vers l'arrière pour augmenter la vitesse.

La plage d'accélération en marche arrière est limitée à un maximum de 60 % de la puissance.



007952

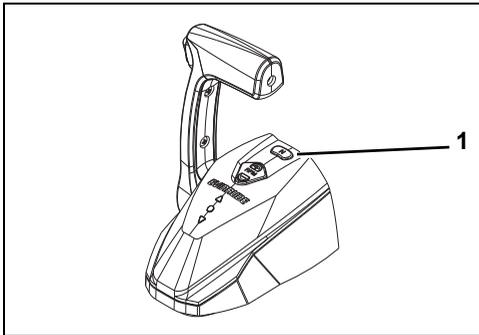
# Fonctionnement

## Interrupteur des gaz au point mort

L'interrupteur des gaz au point mort (**N**) permet de commander les gaz sans faire passer le moteur hors-bord en marche avant ou marche arrière.

Appuyer sur l'interrupteur **N**. Le témoin à LED de point mort clignote. Avancer le levier de commande vers l'avant pour augmenter le régime moteur.

**Remarque** : Dans les installations avec commande à deux leviers montée sur l'habitacle, si l'interrupteur des gaz au point mort est activé pendant la **SYNC**, tous les moteurs sont contrôlés par l'interrupteur des gaz au point mort et le levier de commande bâbord.



1. Interrupteur **N**

007951

En fonctionnement normal, le module de gestion de moteur (**EMM**) du hors-bord limite le régime du moteur à 1200 tr/min lorsqu'il est au point mort.

Ramener le levier de commande au point mort et appuyer sur l'interrupteur **N** pour désactiver l'interrupteur des gaz au point mort. Le ou les témoins à LED de point mort arrêteront de clignoter.

Utiliser l'interrupteur des gaz au point mort pour préchauffer le moteur et effectuer la procédure de remisage à long terme (hivernage). Se reporter au **Guide de l'opérateur du moteur hors-bord** et au **Guide d'utilisation du système I-Command**.

**Remarque** : Au cours de la procédure de remisage à long terme/d'hivernage, le régime du moteur doit être entre 1200 et 2600 tr/min. Se reporter à **REMISAGE À LONG TERME (HIVERNAGE)** dans le **Guide de l'opérateur** du moteur hors-bord.

## Réglage du régime

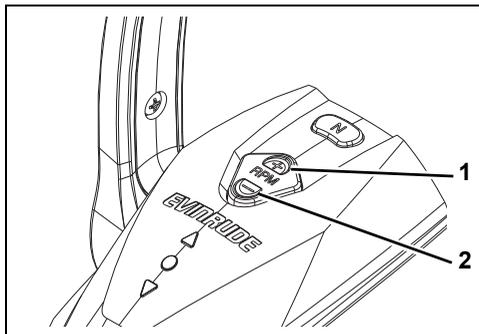
L'interrupteur de réglage du **régime** permet au pilote de régler progressivement le régime moteur.

La plage de réglage du régime est limitée à 5 % par rapport au régime auquel l'accélérateur est réglé. Chaque appui sur l'interrupteur de **régime** change le régime auquel l'accélérateur est réglé de 1 %. La plage de réglage est de 100 à 200 tr/min environ suivant le régime moteur.

**IMPORTANT** : Pour utiliser la fonction de réglage du régime, tous les leviers de commande **DOIVENT** être en position de **MARCHE AVANT** et le régime moteur au-dessus de 500 tr/min.

Appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de **régime** pour augmenter le régime moteur. Appuyer sur le côté **-** de l'interrupteur de **régime** pour réduire le régime moteur.

Repositionner le levier de commande et recommencer le processus pour un nouveau réglage. Pour annuler le régime correspondant à la position de l'interrupteur de réglage, faire passer le levier de commande à une position de régime plus élevé ou plus bas.



1. Côté **+** de l'interrupteur de **régime**
2. Côté **-** de l'interrupteur de **régime**

007947

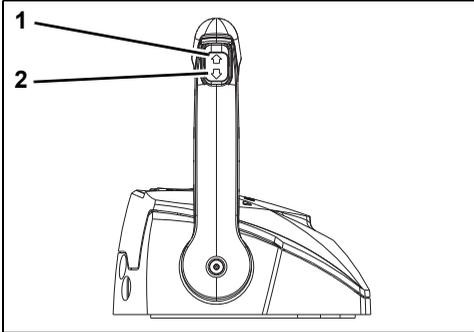
**Remarque** : L'interrupteur de **régime** peut être utilisé pendant que le système de commande **ICON** est en **SYNC**. Se reporter à **SYNC** page 14.

## Interrupteurs de correction d'assiette et relevage

### Interrupteur de correction d'assiette et relevage du levier de commande

Cet interrupteur (levier de commande bâbord sur double levier de commande) permet à l'opérateur de corriger l'assiette de tous les moteurs en même temps.

- Appuyer sur la partie **supérieure** de l'interrupteur pour relever tous les hors-bord.
- Appuyer sur la partie **inférieure** de l'interrupteur pour abaisser tous les hors-bord.



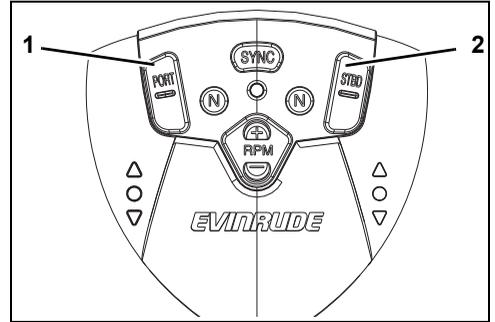
1. Partie **supérieure** de l'interrupteur de correction d'assiette et relevage 007950
2. Partie **inférieure** de l'interrupteur de correction d'assiette et relevage

### Interrupteurs de correction d'assiette et relevage de la commande à distance à deux leviers

La commande à distance à deux leviers dispose d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage pour ajuster l'assiette sur les hors-bord individuels.

Appuyer sur l'interrupteur de correction d'assiette et relevage **BÂBORD** pour uniquement corriger l'assiette du hors-bord bâbord dans les installations à deux, trois, quatre et cinq moteurs.

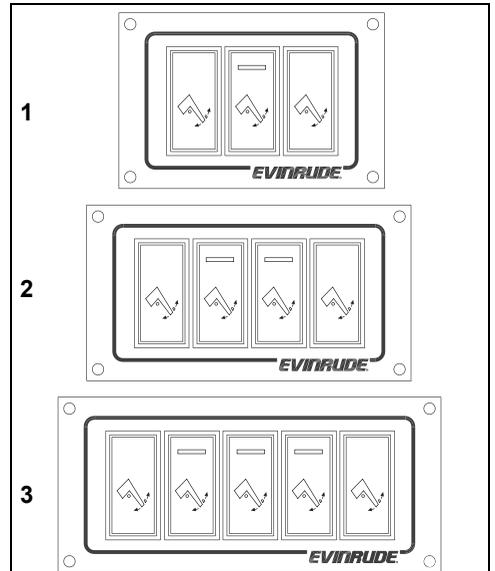
Appuyer sur l'interrupteur de correction d'assiette et relevage **TRIBORD** pour uniquement corriger l'assiette du hors-bord tribord dans les installations à deux, trois, quatre et cinq moteurs.



1. Interrupteur de correction d'assiette et relevage bâbord 007948
2. Interrupteur de correction d'assiette et relevage tribord

### Panneaux d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage

Les installations à trois, quatre ou cinq moteurs hors-bord utilisent un panneau d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage monté sur le tableau de bord pour permettre de régler la correction d'assiette des moteurs hors-bord individuels.



### Panneaux d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage 007901

1. Installations à trois moteurs
2. Installations à quatre moteurs
3. Installations à cinq moteurs

# Fonctionnement

## SYNC

L'interrupteur **SYNC** permet de contrôler, avec le levier de commande bâbord, le sens de marche et l'accélération de deux à cinq moteurs. Cette fonction synchronise les régimes moteur à 75 tr/min.

### Activation de la synchronisation

**IMPORTANT** : Désengager l'interrupteur des gaz au point mort avant d'activer la synchronisation. Se reporter à Interrupteur des gaz au point mort page 12.

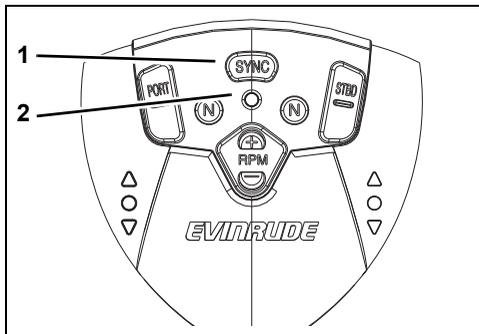
Aligner les leviers de commande.

Appuyer sur l'interrupteur **SYNC**.

Le témoin à LED de SYNC s'allume lorsque la synchronisation est activée.

Les leviers de commande doivent être alignés dans les 5 secondes sinon la synchronisation ne sera pas activée.

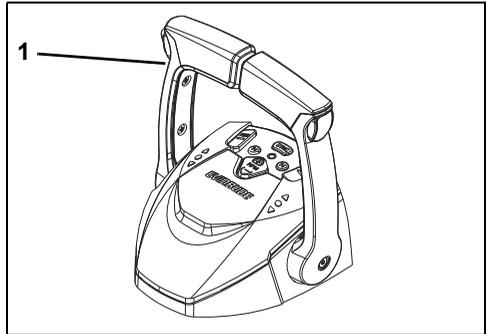
**Remarque** : Si les leviers de commande ne sont pas alignés, le témoin à LED de SYNC clignote. Déplacer simultanément les leviers de commande jusqu'à ce que le témoin à LED de SYNC arrête de clignoter.



1. Interrupteur SYNC  
2. Témoin à LED de SYNC

007948

La commande de sens de marche et l'accélération de tous les hors-bord sont maintenant contrôlées par le levier de commande bâbord.



1. Levier de commande bâbord

007949

**Remarque** : La synchronisation n'adaptera pas le régime moteur dans les conditions suivantes :

- l'interrupteur des gaz au point mort est enclenché ;
- le régime moteur est inférieur à 700 tr/min ;
- le réglage de l'accélération bâbord est à plus de 95 % ;
- une panne critique est détectée.

### Désactivation de la synchronisation

Aligner les leviers de commande bâbord et tribord. Appuyer sur l'interrupteur **SYNC** pour quitter la synchronisation.

**Remarque** : Afin d'améliorer le contrôle et la manœuvrabilité, désengager la synchronisation pour l'amarrage de l'embarcation.

## Transfert de station

La fonction Transfert de Station fait passer la commande de sens de marche et d'accélération d'un poste de pilotage à l'autre dans les installations à double poste.

Transfert de Station est disponible sur les installations à un seul et plusieurs moteurs.

### ⚠ AVERTISSEMENT

**NE JAMAIS** quitter le poste de pilotage actif lorsque le ou les moteurs hors-bord sont en prise en marche avant ou arrière. Il pourrait en résulter une perte de contrôle du bateau.

**Procéder au transfert d'un poste de pilotage à l'autre au point mort.**

**Si les moteurs hors-bord sont en prise en marche avant ou arrière, procéder uniquement au transfert entre les postes de pilotage si un pilote qualifié se trouve à chacun des postes.**

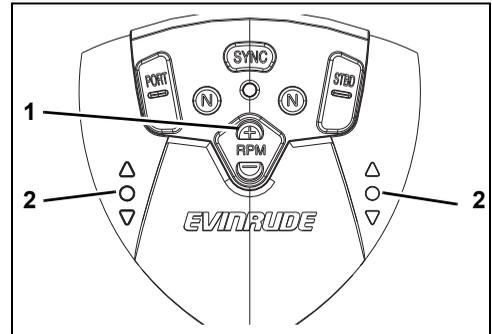
**IMPORTANT :** Si l'option Station Protect est activée, une séquence particulière de codes doit être saisie pour transférer les commandes du poste. Se reporter à Protection de la station page 16.

Procéder au transfert des postes avec les leviers de commande des deux commandes à distance au point mort. Les moteurs doivent être en fonctionnement.

Pour transférer les postes :

- Se placer au niveau du poste correspondant du bateau.
- Attacher le cordon à une partie **résistante** des vêtements ou du gilet de sauvetage du pilote — pas sur une partie d'où il risquerait d'être arraché au lieu d'actionner l'interrupteur d'arrêt. Se reporter à Cordon d'arrêt d'urgence page 6.
- Appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime pour activer le poste de pilotage.

Une fois le transfert effectué, le ou les témoins à LED de point mort s'allument.



1. Côté **+** de l'interrupteur de régime

007948

2. Témoins à LED de point mort

**Remarque :** Si les leviers de commande ne sont pas au point mort, les témoins à LED de marche avant, point mort, marche arrière et SYNC clignotent. S'assurer que tous les leviers de commande sont au point mort.

## Protection de la station

Dans une installation à deux postes, la fonction Protection de la station limite l'utilisation des postes de commande. Protection de la station fonctionne dans les applications à simple et double poste.

Lorsque la fonction Protection de la station est ACTIVÉE, une séquence particulière de codes doit être saisie pour activer un poste afin de faire démarrer, faire fonctionner et commander tous les moteurs hors-bord.

**Remarque :** Protection de la station doit être paramétrée au cours de l'installation. Pour activer cette fonction, le concessionnaire doit reprogrammer le module de gestion du moteur (EMM) à l'aide du logiciel *Evinrude Diagnostics*.

Au niveau du poste inactif, appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime et sur l'interrupteur de point mort dans l'ordre suivant :

- 1) Premièrement, appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime.
- 2) Deuxièmement, appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime.
- 3) Troisièmement, appuyer sur l'interrupteur de **point mort**.
- 4) Enfin, appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime.

**Remarque :** Appuyer sur l'interrupteur **N** bâbord sur les commandes multimoteurs.

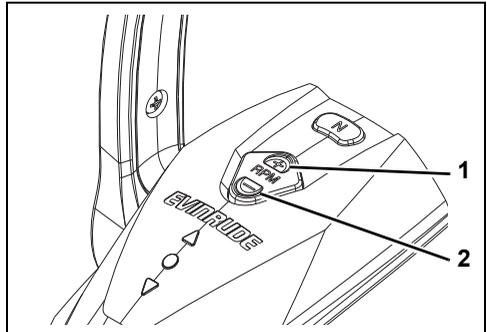
## Luminosité des indicateurs LED et rétro-éclairage de l'indicateur

L'interrupteur de régime permet aussi de régler la luminosité indicateurs LED sur la base de commande et le rétro-éclairage des indicateurs NMEA 2000//Command.

**IMPORTANT :** Le ou les leviers de commande DOIVENT être en position POINT MORT.

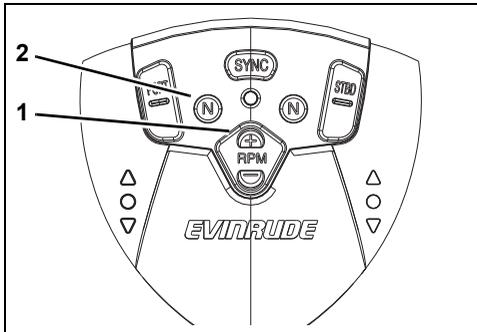
Pour modifier la luminosité des indicateurs LED et le rétro-éclairage de l'indicateur, appuyer sur :

- le côté **+** de l'interrupteur de régime pour éclaircir ;
- le côté **-** de l'interrupteur de régime pour assombrir.



1. Côté **+** de l'interrupteur de régime
2. Côté **-** de l'interrupteur de régime

007947



1. Côté **+** de l'interrupteur de régime
2. Interrupteur **N** bâbord

007948

## RÉGLAGES DE LA FRICTION DU LEVIER DE COMMANDE

Vérifier les réglages de la friction du levier de commande. Lorsqu'ils sont correctement réglés, le ou les leviers de commande doivent légèrement frotter de manière à faciliter le mouvement dans la plage d'accélération et ne pas vibrer lors du changement d'accélération.

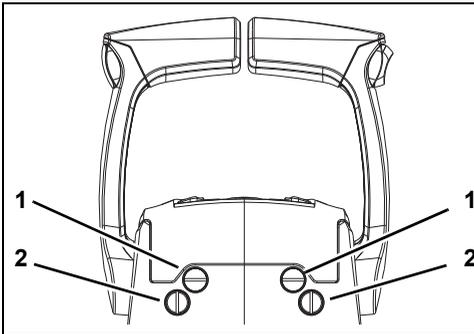
Utiliser un tournevis plat pour ajuster les vis de friction. Tourner les vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la friction, ou dans le sens inverse pour la diminuer.

### Friction de la commande de sens de marche

Ce réglage sert à augmenter ou réduire la force requise pour déplacer le levier de commande vers les positions de marche avant et marche arrière.

### Friction d'accélération

Ce réglage sert à augmenter ou réduire la force requise pour déplacer le levier de commande sur la plage d'accélération.



1. Vis de réglage de la friction de la commande de sens de marche
2. Vis de réglage de la friction d'accélération

007946

# CARACTÉRISTIQUES ET INFORMATIONS RELATIVES AU RÉSEAU *ICON*

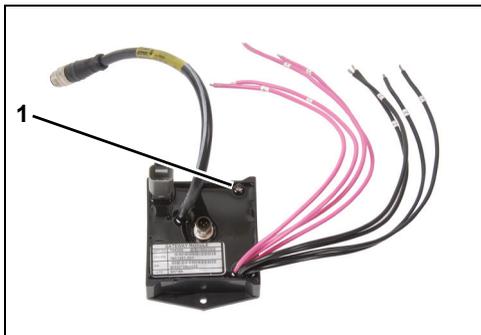
## Caractéristiques

Tension d'alimentation (système du bateau)	9 à 18 V c.c.
Tension de fonctionnement (réseau de commande <i>ICON</i> )	5 V c.c.
Commande du moteur	1, 2, 3, 4 ou 5 moteurs hors-bord
Protection contre la polarité inverse	Continue
Fusible, réseau	10 A, type ATO, n° réf. 967545
Fusible, interrupteur principal/à clé	3 A, type ATO, n° réf. 3011730
Fusible, module de servocontrôleur électronique	30 A, type mini-fusible, n° réf. 3011729
Fusible, kit de relais d'alimentation d'accessoire	10 A, type mini-fusible, n° réf. 514766
Interface réseau	Exclusive, basée sur la norme NMEA 2000
Plage de température de fonctionnement	-13 °F à 167 °F (-25 °C à 75 °C)
Absorption de courant max. (interrupteur principal/à clé en position ARRÊT)	10 µA

## Module de passerelle *ICON*

Le module de passerelle *ICON* fournit des données réseau au réseau NMEA 2000 et aux indicateurs *I-Command*.

Le module est alimenté par le câble d'alimentation réseau. Lorsque la passerelle est alimentée et reçoit des données du réseau, la LED du module de passerelle s'allume.



1. LED sur module de passerelle 007913

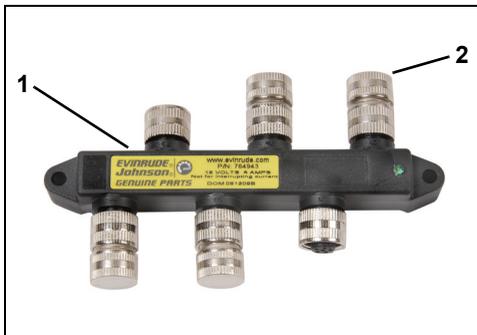
Le module de passerelle assure la surveillance du niveau de carburant pour un maximum de 4 réservoirs lorsqu'il est connecté aux transmetteurs de niveau de carburant.

## Concentrateurs réseau *ICON*

Les concentrateurs réseau *ICON* sont utilisés pour brancher les câbles bus aux commandes à distance, au module de passerelle, à l'interrupteur principal/à clé et à d'autres appareils sur le réseau.

Deux concentrateurs DOIVENT être installés dans le réseau *ICON*. Se reporter à Schéma du système *ICON* page 25.

Les caches de protection doivent être utilisés pour obturer les connexions inutilisées.



1. Concentrateur réseau *ICON* 007945  
2. Cache de protection

## Kit de relais d'alimentation d'accessoire

Le kit de relais d'alimentation d'accessoire, n° réf. 765296, doit être utilisé pour assurer l'alimentation des accessoires du bateau qui exigent du B+ commuté. Ce kit est utilisé au lieu du raccordement des accessoires à la borne A de l'interrupteur à clé.



Kit de relais d'alimentation d'accessoire 007940

## Numéros d'identification de moteur

Les numéros d'identification de moteur sont attribués au module de servocontrôleur électronique (ESM) et au module de gestion de moteur (EMM) de chaque hors-bord. Ils permettent au réseau *ICON* de correctement contrôler les hors-bord. Le tableau ci-après répertorie l'attribution typique des numéros d'identification de moteur.

Nombre de moteurs hors-bord	Numéros d'identification				
	Bâbord	Bâbord Centre	Centre	Tribord Centre	Tribord
1	0				
2	0				1
3	0		1		2
4	0	1		2	3
5	0	1	2	3	4

Chaque hors-bord est identifié par une fiche d'identification de moteur branchée dans le module ESM.

Lorsque le système *ICON* est activé pour la première fois, il vérifie automatiquement les numéros d'identification de moteur. Pendant cette vérification, les commandes ne répondent pas aux actions du pilote. Prévoir 3 secondes environ par moteur pour cette vérification.

Si un numéro d'identification de moteur en double est détecté, le témoin à LED de POINT MORT du moteur hors-bord concerné clignote rapidement.

Le système active un des doublons et désactive les autres. Les moteurs hors-bord dont le module ESM est désactivé ne fonctionneront pas.

Vérifier le numéro de la fiche d'identification de moteur et s'assurer que cette fiche est posée comme indiqué sur le tableau.



1. Fiche d'identification de moteur 007525

**IMPORTANT** : Ne pas échanger de modules ESM ni *EMM* entre moteurs hors-bord. Un moteur peut être gravement endommagé en cas de remplacement incorrect du module ESM ou *EMM*.

## QUESTIONS FRÉQUENTES

**Q** : Le système électronique de changement de vitesse et d'accélération *Evinrude ICON* nécessite-t-il un étalonnage régulier ?

**R** : Non. En usage normal, aucun étalonnage régulier n'est requis. Cependant, le système DOIT être étalonné si les interventions suivantes sont effectuées :

- Remplacement du mécanisme de changement de vitesse ou d'accélération
- Remplacement du module servo-électronique (ESM)
- Remplacement du capteur de position de l'accélérateur (TPS)
- Dépose/installation de la tringlerie de changement de vitesse
- Dépose/installation du bloc-moteur
- Dépose/installation du boîtier d'engrenages

L'étalonnage du système nécessite d'utiliser le logiciel *Evinrude Diagnostics*, version 4.0 ou ultérieure. S'adresser à un concessionnaire *Evinrude* agréé pour cette procédure importante.

**Q** : Comment faire cesser de clignoter un témoin à LED de point mort qui clignote ?

**R** : Vérifier que les cordons d'arrêt d'urgence sont en place. Faire passer les leviers de commande en position de POINT MORT. Réinitialiser le système *ICON* en plaçant l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ.

**Q** : La fonction Protection de la Station ne semble pas fonctionner. Quelle en est la raison ?

**R** : Cette option doit être activée dans le module de gestion de moteur (*EMM*) du hors-bord. Le concessionnaire doit utiliser le logiciel *Evinrude Diagnostics*, version 4.0 ou ultérieure, pour activer Protection de la Station.

**Q** : la synchronisation n'adapte pas le régime de moteur. Quelle en est la raison ?

**R** : La synchronisation peut faire correspondre le régime moteur dans la plage de 75 tr/min. Elle n'adaptera pas le régime moteur dans certaines conditions, cf. SYNC page 14.

**Q** : En fonctionnement SYNC, le régime d'un hors-bord est beaucoup plus lent que le régime des autres. Quelle en est la raison ?

**R** : La synchronisation ne peut pas adapter le régime moteur d'un moteur dont la puissance est éventuellement faible. Contacter un concessionnaire *Evinrude* agréé pour contrôler la performance du moteur.

**Q** : Mon embarcation n'a qu'un réservoir de carburant. Le module de passerelle peut-il être configuré pour lire les autres niveaux de fluide tels que niveau d'huile ou niveau d'eau ?

**R** : Non. Le module de passerelle ne peut surveiller que le niveau de carburant. Il ne peut être configuré pour lire d'autres niveaux de fluide. S'adresser à un concessionnaire *Evinrude* agréé pour les capteurs de niveau de fluide proposés en tant qu'accessoires.



# DÉPANNAGE

Observation	Cause possible	Marche à suivre
Le système <i>ICON</i> ne se met pas sous tension.	Le fusible 10 A du câble d'alimentation réseau est grillé.	Vérifier le câble et les connecteurs d'alimentation réseau pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
	Le fusible 3 A d'interrupteur principal/à clé/réseau est grillé.	Vérifier le câble de l'interrupteur principal/à clé, le câble de bus de base, tous les connecteurs et prolongateurs du câble de bus pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
Message d'anomalie <i>ICON</i> affiché. Voir aussi <b>Messages d'anomalie <i>ICON</i></b> , p. 23.	Erreur de communication (anomalie 107) ou mode de sécurité intégrée (anomalie 108). Le fusible 30 A du module ESM est grillé.	Vérifier le câble d'alimentation du module ESM, les câbles des mécanismes et tous les connecteurs pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
	Les erreurs ou anomalies de communication (107 ou 111) peuvent être dues à une faible tension de batterie.	Vérifier l'état des batteries, leurs connexions et/ou leurs interrupteurs. Vérifier toutes les connexions réseau entre la commande, le module ESM et le module <i>EMM</i> du moteur hors-bord.
On ne peut pas arrêter le(s) moteur(s) hors-bord à l'aide de l'interrupteur MARCHÉ/ARRÉT.	Un logiciel de gestion de moteur compatible avec <i>ICON</i> doit être installé dans le module de gestion de moteur ( <i>EMM</i> ) des moteurs hors-bord.	Si ce problème s'est produit après l'installation d'un kit de conversion <i>ICON</i> , un concessionnaire <i>Evinrude</i> agréé doit installer le logiciel de gestion de moteur mis à jour.
Il est impossible de corriger l'assiette du ou des moteurs hors-bord et/ou de les relever ou abaisser.  Les kits d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage (3, 4 ou 5 moteurs hors-bord seulement) n'agissent pas le système de correction d'assiette et relevage assistés des moteurs hors-bord.	L'interrupteur principal/à clé doit être en position MARCHÉ.	Placer l'interrupteur principal/à clé en position MARCHÉ.
	Un logiciel de gestion de moteur compatible avec <i>ICON</i> doit être installé dans le module de gestion de moteur ( <i>EMM</i> ) des moteurs hors-bord.	Si ce problème s'est produit après l'installation d'un kit de conversion <i>ICON</i> , un concessionnaire <i>Evinrude</i> agréé doit installer le logiciel de gestion de moteur mis à jour.
	Anomalie de communication possible (NE s'affiche PAS sur l'indicateur <i>I-Command</i> ).	Vérifier le fonctionnement de la correction d'assiette/relevage à l'aide de l'interrupteur principal ou des interrupteurs sur le ou les moteurs. Si la correction d'assiette et le relevage fonctionnent parfaitement à l'aide des autres interrupteurs, vérifier que le câblage et les connecteurs de l'interrupteur de correction d'assiette et relevage ne sont pas endommagés. S'adresser au concessionnaire.
Le témoin à LED de position de marche avant clignote lors du passage du point mort à la marche avant.	Anomalie du passage en marche avant. Le moteur doit être en fonctionnement.	
Le témoin à LED de position de marche arrière clignote lors du passage du point mort à la marche arrière.	Anomalie du passage en marche arrière. Le moteur doit être en fonctionnement.	Ramener le levier de commande en position de POINT MORT. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÉT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système.
Lorsque la commande d'accélération est avancée, le témoin à LED de marche avant ou de marche arrière clignote.	Anomalie de l'accélérateur.	
Le réseau NMEA 2000/ les instruments du système <i>I-Command</i> sont HORS TENSION.	Le module de passerelle n'est pas sous tension.	Vérifier que la LED du module de passerelle est allumée. Vérifier le câble d'alimentation reliant l'interrupteur principal/à clé au module de passerelle et ses connexions.
	Le câble de bus NMEA 2000 n'est pas raccordé ou est endommagé.	Vérifier les connecteurs du câble de bus NMEA 2000.
La LED du module de passerelle clignote.	Le module de passerelle ne reçoit pas de données du réseau de commande <i>ICON</i> .	Vérifier les connexions réseau reliant la passerelle au concentrateur réseau <i>ICON</i> et le câble de bus de base.
Les témoins à LED de point mort pour deux ou plusieurs hors-bord clignotent rapidement. Un ou plusieurs hors-bord seront inopérants.	Fiche(s) d'identification de moteur incorrecte(s) installée(s) dans le module ESM.	Si ce problème s'est produit après l'installation d'un kit de conversion <i>ICON</i> ou suite au remplacement d'un module ESM, vérifier les fiches d'identification de moteur. Voir Numéros d'identification de moteur, page 19.

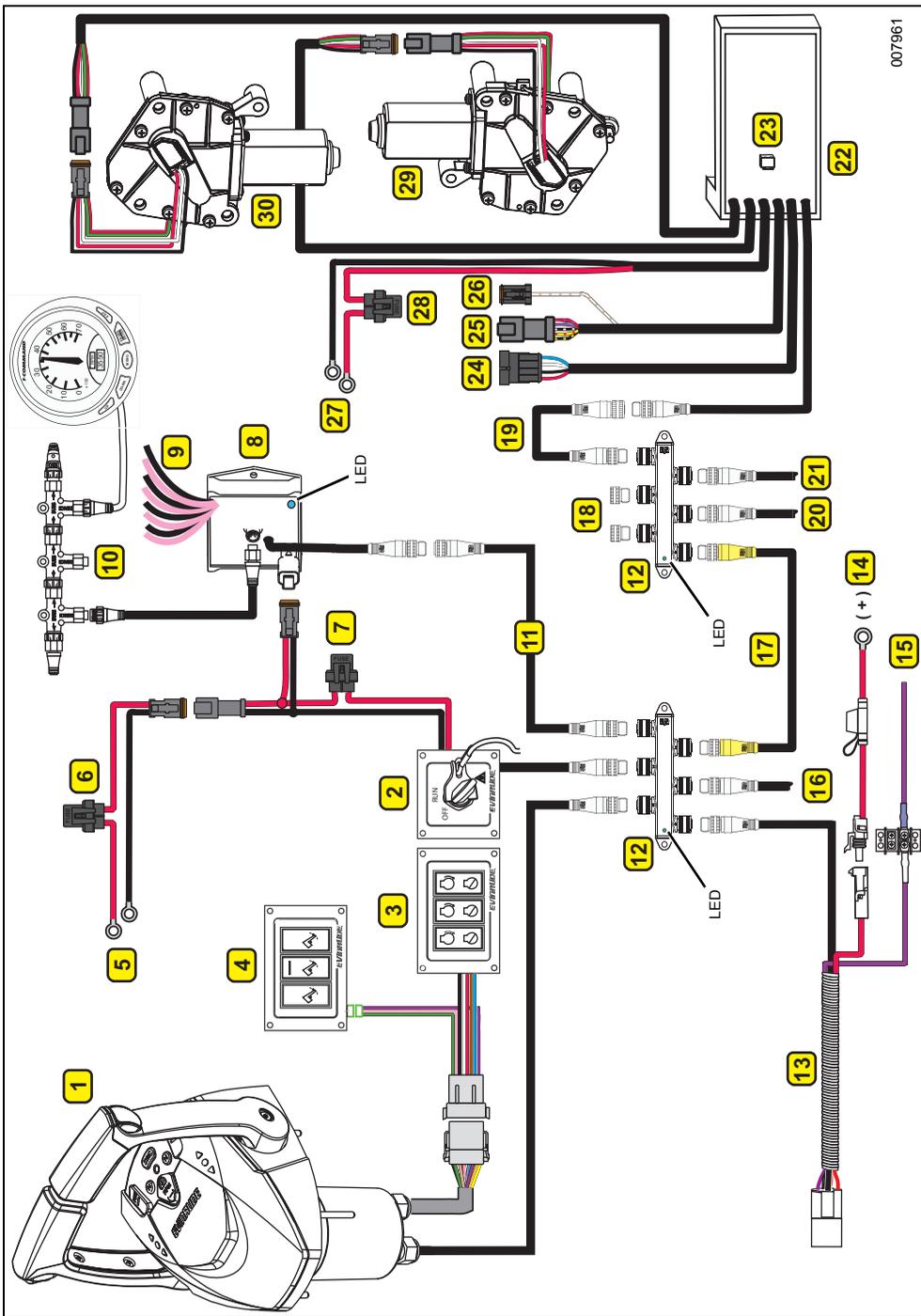
## MESSAGES D'ANOMALIE ICON

Message d'anomalie affiché sur l'indicateur <i>I-Command</i>	Marche à suivre
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 107, s'adresser au concessionnaire.	<b>Erreur de communication</b> Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 108, s'adresser au concessionnaire.	<b>Mode à sécurité intégrée du système <i>ICON</i></b> Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 109, voir Guide d'utilisation.	<b>Panne matérielle de la commande</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moteur hors-bord unique</b> : Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.</li> <li>• <b>Moteurs hors-bord multiples</b> : Tous les moteurs hors-bord restent totalement opérationnels en activant <b>SYNC</b>. En cas de défaillance d'un capteur du levier de commande bâbord, le levier de commande tribord devient le levier « principal ». Utiliser le levier tribord pour tous les hors-bord. Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.</li> </ul>
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 111, s'adresser au concessionnaire.	<b>Anomalie de communication de l'ESM</b> Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Dans les installations multimoteurs, la réduction de régime s'applique au hors-bord défaillant. La commande normale de sens de marche et d'accélération reste active sur tous les autres hors-bord. Faire passer les leviers de commande au point mort puis prendre la suite avec les autres hors-bord (utiliser <b>SYNC</b> pour faire fonctionner 3, 4 ou 5 moteurs). Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 112, s'adresser au concessionnaire.	<b>Panne de l'ESM</b> Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Dans les installations multimoteurs, la réduction de régime s'applique au hors-bord défaillant. La commande normale de sens de marche et d'accélération reste active sur tous les autres hors-bord. Faire passer les leviers de commande au point mort puis prendre la suite avec les autres hors-bord (utiliser <b>SYNC</b> pour faire fonctionner 3, 4 ou 5 moteurs). Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 149, s'adresser au concessionnaire.	<b>Panne du capteur du mécanisme d'accélération</b> Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Dans les installations multimoteurs, la réduction de régime s'applique au hors-bord défaillant. La commande normale de sens de marche et d'accélération reste active sur tous les autres hors-bord. Faire passer les leviers de commande au point mort puis prendre la suite avec les autres hors-bord (utiliser <b>SYNC</b> pour faire fonctionner 3, 4 ou 5 moteurs). Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 150, voir Guide d'utilisation.	<b>Panne de mouvement du mécanisme d'accélération</b> Réduction de régime (voir S.A.F.E. dans le guide de l'opérateur du moteur hors-bord) s'il est impossible de faire passer l'accélérateur en position fermée. Faire passer les leviers de commande en position de POINT MORT. Arrêter le ou les moteurs hors-bord. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. Vérifier la tringlerie de papillon pour voir si elle est obstruée. Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 151, s'adresser au concessionnaire.	<b>Panne du capteur du mécanisme de changement de vitesse</b> Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Dans les installations multimoteurs, la réduction de régime s'applique au hors-bord défaillant. La commande normale de sens de marche et d'accélération reste active sur tous les autres hors-bord. Faire passer les leviers de commande au point mort puis prendre la suite avec les autres hors-bord (utiliser <b>SYNC</b> pour faire fonctionner 3, 4 ou 5 moteurs). Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.

Message d'anomalie affiché sur l'indicateur <i>I-Command</i>	Marche à suivre
<p>Anomalie <i>ICON</i> 152, voir Guide d'utilisation.</p>	<p><b>Panne de mouvement du mécanisme de changement de vitesse</b>  La commande de sens de marche ne peut pas passer en MARCHE AVANT ou MARCHE ARRIÈRE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moteur hors-bord arrêté</b> : NE PAS faire passer les moteurs en marche avant ou en marche arrière alors qu'ils sont arrêtés. Mettre le moteur en prise UNIQUEMENT lorsqu'ils tournent. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHE pour réinitialiser le système.</li> <li>• <b>Moteur hors-bord en marche</b> : Faire passer les leviers de commande en position de POINT MORT. Arrêter le ou les moteurs hors-bord. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHE pour réinitialiser le système. Vérifier la tringlerie de commande de sens de marche pour voir si elle est obstruée. Si les résultats ne sont pas corrects, rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.</li> </ul>

## SCHÉMA DU SYSTÈME ICON

Article	Description	Article	Description
1	Commande à distance <i>ICON</i>	16	Vers poste de pilotage secondaire (en option)
2	Interrupteur principal/à clé	17	Câble de bus de base
3	Panneau d'interrupteurs marche/arrêt	18	Caches de protection
4	Panneau d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage (3, 4 ou 5 moteurs seulement)	19	Vers moteur 1
5	Câble d'alimentation réseau, vers batterie principale (12 V)	20	Vers moteur 2
6	Fusible, réseau principal - 10 A	21	Vers moteur 3
7	Fusible, interrupteur principal/à clé - 3 A	22	Module de servocontrôleur électronique (ESM)
8	Module de passerelle <i>ICON</i>	23	Fiche d'identification de moteur
9	Vers transmetteur(s) de réservoir de carburant	24	Vers le connecteur CANbus de moteur
10	Réseau NMEA 2000/instruments	25	Vers le connecteur d'interrupteur à clé de moteur
11	Câble de bus, prolongateur	26	Vers le connecteur de correction d'assiette / relevage de moteur
12	Concentrateur réseau <i>ICON</i>	27	Vers le solénoïde de moteur
13	Kit de relais d'alimentation d'accessoire	28	Fusible, ESM - 30 A
14	Vers borne positive (+) d'une source 12 V	29	Commande de sens de marche
15	Vers accessoires	30	Commande de papillon



007961

## GARANTIE DU PRODUIT

BRP US Inc.\* (« BRP ») garantit ses pièces d'origine et accessoires (« Produit ») *Evinrude®/Johnson®* vendus par les concessionnaires *Evinrude* ou *Johnson* autorisés dans les cinquante États des États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et sous les conditions décrites ci-après. Cette garantie limitée ne s'applique pas aux produits ne portant pas les marques de commerce *Evinrude* ou *Johnson* produits par d'autres fabricants. Cette garantie limitée ne bénéficie qu'à l'acheteur initial au détail (« Acheteur ») et ne peut être transférée ultérieurement à aucun autre propriétaire. Cette garantie ne s'applique qu'aux produits achetés à l'état neuf chez un concessionnaire autorisé à distribuer les Produits dans le pays où la vente a eu lieu (« Concessionnaire »).

Les hélices en aluminium, en plastique et en acier inoxydable, les câbles de commande *Snap-In™* et les réservoirs de carburant *DuraTank™* sont garantis pendant TRENTE SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date d'achat, à partir du 1er juillet 2006.

Les systèmes de commande du moteur *ICON™* et leurs composants sont garantis pendant TRENTE SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date d'achat s'il s'agit d'un usage de loisir, ou DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS s'il s'agit d'un usage commercial.

Les blocs-moteurs sont garantis pour une période de SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat. Tous les autres Produits sont garantis pour une période de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat.

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie : (a) l'usure normale ; (b) l'entretien régulier, y compris, entre autres, les réglages, les vidanges d'huile, l'entretien des pompes à eau, celui des carburateurs, les remplacements de bougies, etc. ; (c) les altérations subies par l'esthétique ou la peinture du produit par suite de son exposition aux intempéries ; ou (d) les dégâts causés par : une installation, un entretien, un hivernage et/ou un remisage incorrects ou inexistant, ainsi que par le non-respect des directives et recommandations du Guide de l'opérateur ; la dépose de pièces, les réparations, les révisions, les opérations d'entretien ou les modifications incorrectes ; l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ni agréés par BRP et qui sont incompatibles avec le produit ou susceptibles de nuire à son fonctionnement, à ses performances ou à sa durabilité ; les réparations effectuées par une personne autre qu'un concessionnaire agréé, y compris l'acheteur ; le mauvais usage, l'utilisation anormale, la négligence, l'utilisation pour la course, un emploi inadéquat, en contradiction avec le Guide de l'opérateur ; un facteur extérieur, un accident, une immersion, une infiltration d'eau, un incendie, un vol, le vandalisme ou une catastrophe naturelle ; l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (voir le Guide de l'opérateur) ; la rouille ou la corrosion ; l'obstruction du circuit de refroidissement par un corps étranger.

L'intégralité de cette garantie sera annulée dans les cas suivants : (a) le produit a été altéré ou modifié d'une façon qui nuit à son fonctionnement, à ses performances ou à sa durabilité, ou s'il l'a été dans le but de modifier l'usage pour lequel il est conçu ; (b) le produit est ou a été utilisé pour la course ou toute autre compétition à un moment quelconque.

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU USAGES PARTICULIERS SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU DIRECTS OU AUTRES DOMMAGES DE TOUTE SORTÉ NE SONT PAS COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE Y COMPRIS, MAIS NON LIMITÉ À : les frais de carburant, les coûts de transport du Produit au Concessionnaire, le démontage du Produit d'un bateau et sa réinstallation, le temps de transport d'un mécanicien, les frais de sortie et de mise à l'eau, les frais de marina, de remorquage, d'entreposage, de téléphone et d'interurbain, y compris de cellulaire, de télécopie ou de télégramme, les coûts de location d'un Produit ou d'un bateau de remplacement durant les réparations ou l'entretien sous garantie ou le temps d'arrêt, les frais de taxi, de déplacement, d'hébergement, de dommages à des biens personnels ou leur perte, les inconvénients, les assurances, le remboursement d'un prêt, les pertes de temps, de revenu, de bénéfices ou de profits, de jouissance ou d'usage du Produit.

LES EXONÉRATIONS, LIMITES DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU RÉSULTANTS, AINSI QUE D'AUTRES EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS DONT ON PEUT SE PRÉVALOIR SELON LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE.

L'acheteur doit apporter le Produit, y compris toute pièce défectueuse, et une preuve de l'achat du produit (original de la facture) au concessionnaire rapidement après l'apparition du défaut et, dans tous les cas, dans les limites de validité de la garantie. L'acheteur doit signer le bon de travail relatif à la réparation avant le début de celle-ci afin de valider la couverture de la garantie et doit accorder à BRP/au concessionnaire un délai raisonnable pour réparer ou remplacer la pièce défectueuse. Toutes les pièces remplacées deviennent la propriété de BRP.

Les obligations de BRP au titre de cette garantie se limitent, à sa seule discrétion, à la réparation ou au remplacement des pièces du produit qui, selon son jugement, présentent des défauts de matière ou de fabrication. La réparation ou le remplacement de pièces sera effectué gratuitement pièces et main-d'œuvre chez tout concessionnaire agréé. Aucune réclamation pour violation de la garantie ne constituera un motif d'annulation ou de résiliation de la vente du produit à l'acheteur. BRP se réserve le droit d'améliorer, de modifier ou de remplacer ses produits sans aucune obligation de modifier tout produit déjà fabriqué. S'il s'avère nécessaire d'effectuer une réparation dans le cadre de la garantie hors des États-Unis ou du Canada, l'acheteur devra prendre à sa charge tous les frais supplémentaires occasionnés par ladite réparation, y compris, entre autres, le transport, l'assurance, les taxes, les redevances, les droits d'importation et tous les frais perçus par les gouvernements, États, collectivités territoriales et agences.

Aucun distributeur, concessionnaire ni toute autre personne n'est habilité à faire une déclaration, représentation ou garantie concernant le produit qui va au-delà des termes de cette garantie limitée et ne sera pas opposable à BRP. BRP se réserve le droit de modifier cette garantie à tout moment, attendu que lesdites modifications n'affecteront pas les conditions de garantie applicables aux produits vendus tant que cette garantie est en vigueur. Pour toute aide, prière de communiquer avec le Service à la clientèle de BRP US Inc., P.O. Box 597, 10101 Science Drive, Sturtevant, WI 53177 U.S.A., 1-847-689-7090 ou visiter [www.brp.com](http://www.brp.com).

Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux produits achetés à l'état neuf chez un distributeur ou concessionnaire autorisé à distribuer les Produits dans le pays où la vente a eu lieu.

Les Produits achetés dans un but d'usage commercial ou faisant l'objet d'un tel usage pendant la période de garantie sont garantis pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat. Le Produit est à usage commercial lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'une activité générant un revenu pendant une partie quelconque de la période de garantie. Le Produit est également considéré comme étant à usage commercial lorsque, en tout point de la période de garantie, il est installé sur un bateau doté d'un marquage commercial ou immatriculé pour un usage commercial.

S'il s'avère nécessaire d'effectuer une réparation dans le cadre de la garantie hors du pays où la vente initiale a eu lieu, l'acheteur devra prendre à sa charge tous les frais occasionnés par ladite réparation dépassant les frais en usage dans le pays où a eu lieu la vente ou venant s'y ajouter, tels que, entre autres, le transport, l'assurance, les taxes, les redevances, les droits d'importation et tous les autres frais perçus par les gouvernements, états, collectivités territoriales et agences.

Pour toute aide, prière de communiquer avec le Service à la clientèle de BRP US Inc., P.O. Box 597, 10101 Science Drive, Sturtevant, WI 53177 U.S.A., 1-847-689-7090, ou avec la filiale de BRP Inc. sur le territoire de laquelle le Produit a été vendu au détail à l'acheteur.

Aucune autre modification, explicite ou implicite, ne sera apportée à la Garantie limitée.

\* Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs.

® indique une marque déposée de Bombardier Recreational Products Inc. ou de ses filiales.

© 2009 BRP US Inc. Tous droits réservés.

En vigueur à partir du 1er juillet 2009.

# INDEX

## A

Anomalie de l'accélérateur 22

## C

Câble d'alimentation réseau 22, 25

Câble de bus de base 25

Câble de bus, prolongateur 25

Caches de protection 18

Caractéristiques 18

Caractéristiques et informations relatives au réseau 18

Commande à distance à deux leviers montée sur l'habitacle 5

Commande à distance à levier unique montée sur l'habitacle 4

Commande de papillon 25

Commande de sens de marche 25

Concentrateur réseau ICON 18, 25

Cordon d'arrêt d'urgence 6, 7

## D

Dépannage 22

## E

Erreurs et anomalies de communication 23

Étalonnage régulier 20

## F

Fiche d'identification de moteur 19, 25

Fonctionnement 6

Friction d'accélération 17

Friction de la commande de sens de marche 17

Fusible 18, 22, 25

## G

Garantie 27

Garantie du produit 27

Gaz au point mort 14

## I

Interrupteur de correction d'assiette et relevage BÂBORD 5

Interrupteur de correction d'assiette et relevage TRIBORD 5

Interrupteur de régime 4, 5, 12, 16

Interrupteur des gaz au point mort 4, 5, 12

Interrupteur principal de correction d'assiette et relevage 4, 5

Interrupteur principal/à clé 8, 20, 25

Interrupteur SYNC 5

## K

Kit de relais d'alimentation d'accessoire 19

## L

Logiciel Evinrude Diagnostics 20

Luminosité des indicateurs LED et rétro-éclairage de l'indicateur 16

## M

Messages d'anomalie ICON 22

Mode de sécurité intégrée 23

Module de gestion de moteur (EMM) 12, 20

Module de passerelle 18, 20, 22, 25

Module de servocontrôleur électronique (ESM) 25

## N

Notes 21, 30

Numéros d'identification de moteur 19

## P

Panne de l'ESM 23

Panne de mouvement du mécanisme d'accélération 23

Panne de mouvement du mécanisme de changement de vitesse 24

Panne du capteur du mécanisme d'accélération 23

Panne du capteur du mécanisme de changement de vitesse 23

Panne matérielle de la commande 23

Panneau d'interrupteurs de correction d'assiette et relevage 11, 13, 25

Panneau d'interrupteurs marche/arrêt 25

Point mort 11

## Q

Questions fréquentes 20

## R

Réseau NMEA 2000/instruments 25

## S

Schéma du système ICON 25

Sélection de poste 8

SYNC 20

## T

Témoin à LED de MARCHE ARRIÈRE 4, 5, 10, 22

Témoin à LED de MARCHE AVANT 4, 5, 10, 22

Témoin à LED de point mort 4, 5, 8, 11, 20, 22

Témoin à LED de SYNC 5, 14









